

LIAISON TRANSALPINE LYON - TURIN
Budget prévisionnel pour études d'APS
sur la section Montmélian - Turin

(Première évaluation)

- Galeries de reconnaissance :

. galerie Modane (7 km)	150 MF
. galerie La Praz (2 km)	50 MF
. galerie de Val Clarea	175 MF

- Frais de personnel et études diverses socio-économiques et techniques	100 MF
--	--------

TOTAL 475 MF

Annexe

- **Communiqué publié à l'issue des 12èmes Consultations franco-italiennes tenues à Viterbe les 17 et 18 octobre 1991.**

- **Relevé de conclusions des 13èmes Consultations franco-italiennes tenues à Paris le 10 novembre 1992.**

Communiqué

A l'occasion des 12e Consultations Franco-Italiennes, les Ministres des deux pays chargés des Transports ont adopté la déclaration suivante:

les 12emes Consultations Franco- Italiennes tenues à VITERBE les 17 et 18 Octobre ont marqué un progrès significatif vers la réalisation d'une nouvelle liaison ferroviaire à grande vitesse Lyon - Turin par un tunnel sous le Mont Cenis.

Les Ministres français et italien chargés des transports, prenant acte avec satisfaction du résultat des études de faisabilité conduites par leurs administrations et les réseaux ferroviaires (SNCF et FS) sur ce projet, ont décidé d'engager une deuxième phase d'étude à réaliser dans un délai d'un an. Celle ci comprendra notamment un affinement des estimations (trafics et coûts de construction), la comparaison de la solution de base (liaison destinée au trafic mixte trains à grande vitesse - trains classiques) avec des solutions intégrant également des capacités de transport combiné rail - route, l'analyse des montages juridiques et financiers envisageables dans la perspective d'un accord bilatéral.

Les deux Ministres ont ainsi confirmé l'importance qu'ils attachent à ce projet de nouvelle liaison transalpine, maillon clef permettant de relier de façon performante les réseaux à grande vitesse français et italien.

Cette liaison d'intérêt européen doit permettre en outre de réduire significativement le trafic routier dans le sillon alpin répondant ainsi aux préoccupations environnementales de plus en plus fortes des populations locales.

RELEVÉ DE CONCLUSIONS FRANCO-ITALIEN

RELATIF AUX TRANSPORTS ET LIAISONS
FERROVIAIRES

A l'issue du précédent sommet franco-italien tenu à Viterbe les 17 et 18 Octobre 1991, les Ministres français et italien chargés des Transports avaient demandé à leurs administrations et réseaux ferroviaires (S.N.C.F. et F.S.) d'approfondir les études du projet T.G.V. Lyon-Turin concernant l'évaluation des coûts de construction et des trafics, l'étude de solutions intégrant des capacités de transport combiné rail-route, ainsi que l'analyse des montages juridiques et financiers envisageables.

En France, les études préliminaires d'une ligne nouvelle entre Lyon et le débouché français du tunnel de base sous les Alpes ont été lancées en concertation étroite avec les élus locaux. De même en Italie les études entre Turin et Suze et la réalisation de la ligne entre Turin et Milan ont été engagées.

Par ailleurs, la connaissance des flux de trafics actuels voyageurs et marchandises par modes routier ferroviaire et aérien, a pu être considérablement améliorée grâce à la réalisation d'une vaste enquête de trafic réalisée à la frontière et dans les aéroports. De même les études techniques concernant les matériels roulants et les infrastructures, notamment le tunnel de base ont été approfondies. Elles ont permis de préciser les dimensionnements et les coûts de construction.

Monsieur BIANCO, Ministre français de l'Équipement, du Logement et des Transports et Monsieur TESINI, Ministre italien des Transports se sont félicités de l'avancement des études et ont demandé à leurs administrations et à leurs réseaux ferroviaires de leur remettre un rapport définitif au mois de janvier 1993.

Ils ont réaffirmé l'importance de ce projet notamment en terme d'aménagement du territoire européen et d'environnement pour répondre à l'augmentation du trafic routier à travers les Alpes. A ce propos, ils ont pris acte d'ores et déjà des dispositions, en cours d'approfondissement, visant à favoriser le développement du trafic de marchandises par le fer, (frêt classique, transport combiné, autoroute ferroviaire) et de maîtriser ainsi les impacts des franchissements alpins sur l'environnement.

Messieurs BIANCO et TESINI s'engagent à coordonner le développement des infrastructures nécessaires de part et d'autre des Alpes pour créer une liaison à grande vitesse entre la France et l'Italie. Ce développement comprend les lignes nouvelles suivantes :

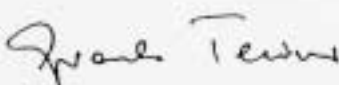
- pour la partie française : Lyon-Montméliant,
- pour la partie italienne : Milan-Turin

En ce qui concerne le franchissement des Alpes, les résultats des études seront examinés par une structure de concertation, qui sera mise en place dès le début de l'année 1993, sous forme d'un comité de pilotage qui associera notamment les Etats, les réseaux, ainsi que les collectivités territoriales françaises et italiennes concernées.

En matière industrielle, Monsieur BIANCO a noté avec satisfaction les choix italiens concernant l'alimentation électrique des trains à grande vitesse. Les deux Ministres ont réaffirmé leur attachement à développer la coopération ferroviaire en matière de grande vitesse entre les deux pays, et à lier également le projet à la progression de la coopération industrielle sur les systèmes et matériels ferroviaires.

Enfin, ils accueillent très favorablement l'initiative des réseaux de créer dès l'année prochaine une structure commune pour l'exploitation des services ferroviaires de nuit entre la France et l'Italie.


Jean-Louis BIANCO


Giancarlo TESINI.